

PLU arrêté le 25/09/19

Bordereau des pièces PLU Belfort

- **Titre I - Rapport de présentation.**
 - **Partie 1 : État des lieux et analyse des éléments nécessaires à la construction du projet**
 - **Partie 2 : Évaluation Environnementale**
 - **Partie 3 : Les justifications**
 - **Partie 4 : Indicateurs nécessaires à l'analyse des résultats de l'application du plan**
 - **Annexes :**
 - **Annexe 1 : Etat des lieux préalable au PLU de Belfort :**
 - Socio-démographie
 - Habitat
 - Équipements et services
 - Activité économique
 - Mobilité
 - **Annexe 2 : Etat des lieux préalable au PLU de Belfort :**
 - Urbanisme et patrimoine
 - Formes urbaines et densités comparées
 - Inventaires des principaux points de vue
 - **Annexe 3 : Étude des milieux naturels et du fonctionnement écologique des écosystèmes**
 - **Annexe 4 : Cartographie des aléas**
- **Titre II - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).**
- **Titre III – Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) patrimoniales et sectorielles**
- **Titre IV- Le règlement.**
 - **IV.1 Les règlements écrits**
 - IV.1.a : Dispositions Générales**
 - IV.1.b : Prescriptions Architecturales et Paysagères (PAP).**
 - Annexe 1 : Nuancier et questionnaires
 - Annexe 2 : Inventaires
 - 2.1. Inventaire des vues protégées
 - 2.2. Inventaire des ensembles urbains protégés
 - 2.3. Inventaire des villas et immeubles protégés
 - 2.4. Inventaire du patrimoine industriel protégé
 - 2.5. Inventaire du patrimoine végétal exceptionnel
 - IV.1.c : Normes de stationnement.**
 - IV.1.d : Règlement par zone.**

IV.2.e : Lexique

○ IV.2 Les règlements graphiques

IV.2.a : les plans de zonage (Est, Ouest, périphérie de la commune et zoom sur la zone UC)

IV.2.b : Les plans du patrimoine remarquable protégé

IV.2.b1 : plan des vues protégées

IV.2.b2 : plans du patrimoine remarquable protégé

- plan général au 1/7000

- planches au 1/2500

IV.2.c : Le plan délimitant le secteur de 500 m autour de la gare sur lequel s'appliquent les dispositions spéciales du titre

IV.2.d. Les cartes des aléas

V.2.d1 : Aléas « Effondrement/affaissement lié au Karst »

IV.2.d2 : Aléas « glissement de terrain »

IV.2.d3 : Aléas « Chute de blocs »

IV.2.e. Les plans des contraintes

IV.2.e1 : Plan des contraintes environnementales.

IV.2.e2 : Plan des contraintes géologiques.

- Titre V- Les annexes.

○ V.1. Servitudes d'Utilités Publiques (SUP)

V.1.a : Plan des SUP.

V.1.b : Tableau des SUP.

V.1.c : Plan des alignements.

○ V.2. Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Savoureuse, du Rhône et de la Rosemontoise

V.2.a : Arrêté préfectoral.

V.2.b : Rapport de présentation.

V.2.c : Règlement.

V.2.d : Plans du PPRI – Belfort Nord – Centre - Sud.

V.2.e : Annexe : spécificités locales et côtes de références.

○ V.3. Classement des voies sonores

V.3.a : Arrêté préfectoral du 16 mai 2017.

V.3.b : Périmètre des secteurs situés au voisinage d'infrastructure de transport terrestres soumis à prescriptions d'isolement acoustique.

○ V.4. Plan des bois soumis au régime forestier

○ V.5. Périmètres de ZAC, DPU, DPUR et TA

V.5.a : Plan des droits de préemption (DPU, DPUR, DP commerce) et des périmètres de ZAC)

V.5.b : Délibérations instituant le DPU, le DPUR et le DP commerce.

V.5.c : Délibérations instituant le taux de la Taxe d'Aménagement.

○ V.6. Réseaux d'Eaux et d'Assainissement

V.6.a : Plan du réseau d'eau potable.

V.6.b : Plan du zonage d'assainissement et de collecte des eaux pluviales.

V.6.c : Schéma des systèmes d'élimination, de stockage et de traitement des déchets.

- **V.7. Acte instituant la Zone de Publicité Restreinte**
Arrêtés municipaux du 31 janvier 2007

- **V.8. Informations diverses**
 - V.8.a : Plaquette et carte relatives au retrait-gonflement des sols argileux dans le département du Territoire de Belfort.**
 - V.8.b : Plaquette d'information « La nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments* dont le permis de construire est déposé à partir du 1er mai 2011 ».**
 - V.8.c : Carte d'estimation du risque d'exhalaison du radon.**
 - V.8.d : Plaquette d'information relative au Radon.**
 - V.8.e : Atlas des « mouvements de terrain » et plaquettes du CETE**
 - V.8.f : Carte des cavités souterraines.**